

SELARL Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE

Huissiers de Justice Associés

Téléphone 01.48.13.93.93

98 rue Gabriel Péri

Télécopie 01.48.20.31.16

93207 SAINT DENIS CEDEX

Dossier n°

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT HUIT AOUT

A la requête de : la Société Anonyme CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, dont le siège social est à PARIS 9^{ème}, 6 avenue de Provence, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés es qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Thierry BAQUET, 14, Allée Michelet, 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Il m'a été exposé ce qui suit :

Que par acte en date du 16 juin 2017, il a été fait commandement à la société civile immobilière FM dont le siège social est à SAINT DENIS 93, 29 rue de Compiègne, propriétaire sur la commune de SAINT DENIS au 29 rue de Compiègne du lot n° 1 à droite dans la voie privée n° 1 du plan parcellaire, d'un pavillon d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, combles au-dessus comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, séjour, cuisine, WC, escalier d'accès à l'étage, un cellier et un garage,
- Au premier étage : palier, quatre chambres, salle de bains, cabinet de toilette, rangement, combles au-dessus,
- Jardin privatif de 140 m² compris construction.

D'avoir à régler la somme totale de 240 237,71 euros.

Que dans le cadre de cette procédure, il doit être dressé un procès-verbal descriptif

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Delphine CHAUVIERRE, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, demeurant 98 rue Gabriel Péri à 93200 SAINT-DENIS, soussignée,

Me suis rendue ce jour sur la commune de SAINT DENIS 93200, 29, rue de Compiègne, où étant, en présence de la société DIAGMANter, société de diagnostics, et de Monsieur , un des cogérants de la SCI, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Monsieur me déclare occuper le bien avec l'ensemble de sa famille.

Nous accédons au pavillon par une porte en bois agrémentée d'un judas.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Entrée :

La peinture du plafond et des murs est à rafraîchir.

Les deux tiers des murs sont carrelés à l'état d'usage.

Au sol, le carrelage est à l'état d'usage.

Un interrupteur commande un plafonnier.



Toilette, porte de gauche :

On y accède par une porte peinte avec poignées en bois.

Le carrelage mural et au sol ainsi que les joints sont en mauvais état.

La peinture du plafond et des murs est à refaire.

Présence du disjoncteur ainsi que du tableau électrique apparent.

Existence d'une fenêtre, châssis bois, battant simple, barreaudée.

Interrupteur extérieur commandant le plafonnier.

Cuisine depuis l'entrée :

On y accède par une porte en bois.

La peinture du plafond est à refaire.

Le carrelage mural est à l'état d'usage, mais quelques joints sont noircis.

Le carrelage au sol est hors d'état d'usage.

Existence d'un châssis vitré, à double battant en bois en état de fonctionnement. La peinture est écaillée en face externe et interne. Elle est agrémentée d'un volet accordéon à l'état de fonctionnement et barreaudée.



Cagibi sous l'escalier par l'entrée :

Le plafond et les murs sont peints, le sol est carrelé.

Séjour :

On y accède par une porte.

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

La toile enduite murale présente quelques traces.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Existence d'un châssis vitré, à double battant en bois en état de fonctionnement. La peinture est écaillée en face externe et interne. Elle est agrémentée d'un volet accordéon à l'état de fonctionnement et barreaudée.



Terrasse couverte :

On y accède par une porte à double battant en bois, double vitrage.

La majorité du plafond est en partie en lambris et en partie en tôle ondulée.

Les peintures sont à refaire.

La partie murale carrelée est à l'état d'usage.

Le sol est recouvert de carrelage.



Jardin :

On accède au jardin par une double porte en bois, double vitrage, dont un carreau est cassé.

De part et d'autre un châssis vitré, double battant bois, double vitrage, barreaudé.

La double porte est agrémentée de volets plastifiés.

Une première partie est carrelée, fissurée et cassée.

Présence d'un appentis sur la droite.



PREMIER ÉTAGE

On accède à l'étage par un escalier.

Sur la moitié, le mur de la cage d'escalier est carrelé à l'état d'usage.

Au sol, une dalle est épaufrée.

La peinture murale de la cage d'escalier est à rafraîchir.



Le palier :

La peinture du plafond et des murs est hors d'état d'usage.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Un interrupteur commande un plafonnier.



Première chambre sur la droite :

La peinture du plafond est à refaire.

Le papier mural est en mauvais état.

Le linoléum au sol est à l'état d'usage.

Présence d'un châssis vitré bois, battant simple, double vitrage, agrémenté d'un volet plastifié.

Un interrupteur commande un plafonnier.



Deuxième chambre dans la continuité de la première :

(absence de photographie, car présence de personnes à l'intérieur)

La peinture du plafond est à refaire.

Le papier mural est à l'état d'usage.

Existence d'un châssis vitré bois, double battant, double vitrage, agrémenté d'un volet accordéon plastifié.

Linoléum au sol.

La salle de bains :

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

Le carrelage est en mauvais état d'entretien.

Présence d'une baignoire en mauvais état d'entretien, d'un WC en mauvais état d'entretien et d'un lavabo colonne agrémenté d'un robinet mitigeur à l'état de fonctionnement et entartré.

Présence d'un châssis vitré bois, battant simple en verre flouté.

Une salle de douche :

Présence d'une baignoire sabot agrémentée d'un robinet mitigeur.

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

Les murs et le sol sont carrelés.

**Chambre à côté de la salle de douche :**

La peinture du plafond est à refaire.

Le papier mural est à l'état d'usage.

Existence d'une porte vitrée bois, double battant, double vitrage, agrémenté d'un volet accordéon plastifié.

Linoléum au sol.

(absence de photographie, car une personne très âgée et malade est à l'intérieur)

Les combles :

On y accède par un escalier en bois.



La peinture présente quelques traces de salissures.
Sur le palier présence de parquet flottant en mauvais état d'entretien.
Un cagibi sous les combles et une pièce avec une fenêtre de toit en bois, double vitrage.
Cette pièce sert de stockage ce jour.
Présence de placards coulissants dans les combles.



Une deuxième pièce plus grande :
Peinture à refaire.
Au sol, un parquet flottant.
Existence d'une fenêtre de toit.
Un interrupteur commande un plafonnier.



Telles sont mes constatations

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Signature et cachet de l'Huissier de Justice

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Maître Delphine CHAUVIERRE

Le présent acte comporte 11 pages